

# CONSEIL MUNICIPAL DU 13 JANVIER 2012

## A 20 H 30

### COMPTE-RENDU

**Etaient présents** : Madame Françoise CLEMENT – Messieurs Georges BONNEFOND – Sébastien RATHIER – Jacques DUGENETET – Richard CHAUX - Didier LOUVET – Mesdames Patricia SIMONIN - Françoise DOITRAND – Messieurs Patrick BERGER – Pierre VALLENSANT Sigismond ROZANSKI.

**Etait absent** : /

Monsieur Sigismond ROZANSKI a été nommé secrétaire de séance.

#### **I – BILAN DU CONSEIL MUNICIPAL DU 17 NOVEMBRE 2011 :**

Madame CLEMENT reprend les différents sujets abordés lors de la séance du 17 novembre dernier. Ce compte-rendu est adopté à l'unanimité.

#### **II – TRAVAUX :**

- 1) Ancienne cure :  
L'architecte n'a pas encore renvoyé son accord à l'expert pour la procédure. Le bureau d'expertise doit le relancer.
- 2) Enrobé à froid : Un devis nous a été transmis par Monsieur Rémy CHAUX. Les membres du Conseil Municipal décident de retenir cette proposition, soit 105 € H.T. la tonne + 75 € de transport.

#### **III – FINANCES :**

- 1) Terrain des Plassottes :  
Le bail de location concédé à la commune par Monsieur Marcel MANGAVEL pour le terrain des Plassottes est arrivé à échéance en septembre dernier. Des contacts ont été pris avec Monsieur MANGAVEL pour renouveler la location. Un nouveau bail, d'une durée de 9 années sera établi. Le prix de location est fixé à 35 € par an.
- 2) Marchés publics : dispense de procédure : nouveau seuil :  
Le décret n°2011-1853 du 9 décembre 2011 fait passer le seuil de dispense de procédure des marchés publics de 4 000 € à 15 000 € H.T.  
Les membres du Conseil Municipal décident donc que tous les marchés publics seront passés sans publicité ni mise en concurrence préalable si leur montant estimé est inférieur à 15 000 € H.T.
- 3) Taux de subvention du Conseil Général :

Pour notre commune, ce taux passe de 60 % à 57,3 %.

4) Chauffage de l'église :

La réparation du chauffage et de la sono de l'église nous a coûté 1 012.64 € TTC. Une aide financière de 503 € nous a été octroyée par la Paroisse.

5) Camion :

Nous n'avons pas la carte grise, mais un document de la Préfecture qui fait fonction. Les clés n'ont pas été retrouvées, le camion ne peut donc être vendu que « pour pièces ». Des propositions d'achat ont été faites. Il est décidé de contacter une « casse ».

6) Terrain SAMIN, au Plat :

Une proposition d'achat à 8 € le M2 a été faite à Madame SAMIN, qui n'a pas donné de réponse à ce jour.

#### **IV – REHABILITATION DU BOURG :**

L'étude est terminée.

Une programmation des travaux à réaliser sur 3 années a été finalisée. Elle est détaillée aux Conseillers Municipaux et sera transmise aux services du Conseil Général.

#### **V – QUESTIONS DIVERSES :**

. Bulletin municipal :

Il a été distribué par la Poste la semaine dernière.

. Vœux du Maire :

Ils auront lieu le dimanche 22 janvier, à 11 H.

. Décharge :

Le Président de la Société de Chasse se chargera d'enlever les morceaux d'argile.

La décharge à ciel ouvert située le long de l'ancienne voie de chemin de fer pourrait être nettoyée lors d'une « corvée ».

. Le chemin des Rivières et le chemin de la Lagune sont à nettoyer. Monsieur CHAUX empruntera la balayeuse de LURE.

. Monsieur François GARRIVIER propose de débroussailler le chemin communal qui longe l'autoroute, en broyant les végétaux qui, ensuite, lui serviront de paillage.

Les membres du Conseil Municipal ne sont pas d'accord car ce chemin est encore entretenu par les services de l'autoroute. De plus, il est important de conserver la végétation existante pour maintenir un aspect paysager qualitatif.

Une réponse sera donnée à Monsieur GARRIVIER. Monsieur Richard CHAUX lui proposera des végétaux ou arbustes utilisables pour ce projet.

. Le tour des chemins sera fait afin de remédier aux remarques faites sur l'état de certains de ces chemins et des travaux à y faire.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 H 30.